



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Impact du label « Terre de Jeux 2024 » pour les communes labellisées

Question orale n° 993

Texte de la question

Mme Florence Provendier interroge Mme la ministre des sports sur l'impact du label « Terre de Jeux 2024 » pour les villes qui ont été sélectionnées. Les villes de la circonscription dont elle est élue, Issy-les-Moulineaux, Boulogne et Vanves, ont été labellisées « Terre de Jeux 2024 » fin décembre 2019. Une nouvelle qu'elles ont accueillie avec joie. Ce label consacre l'engagement de chaque ville labellisée en faveur du sport et permettra jusqu'en 2024 de faire vivre les valeurs olympiques. C'est une opportunité pour chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs : la célébration, pour faire vivre à tous les émotions des jeux, l'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport, et l'engagement, pour que le projet profite au plus grand nombre. En Île-de-France, seulement une personne sur deux pratique une activité physique et sportive chaque semaine. Les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 doivent être l'occasion d'inciter un maximum de personnes à faire du sport. Dès maintenant, à Issy-les-Moulineaux, des initiatives ont émergé comme l'expérience sport-santé qui vise à ramener vers le sport les publics les plus éloignés en leur proposant un bilan de santé et un accompagnement sportif et sanitaire gratuit. Au-delà du sport pour tous, les jeux sont un moment de fêtes et d'émotions dans lequel les valeurs du sport s'incarnent. La proximité avec des sportifs olympiques, grâce à l'accueil de délégations françaises ou étrangères dans les villes labellisées, sera à n'en pas douter une source d'inspiration pour les plus jeunes. On doit saisir la balle au bond et faire perdurer l'héritage des jeux. Il s'agit là d'un défi collectif pour tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, associatifs ou professionnels du sport, afin de donner goût au sport à toutes et à tous. Elle souhaiterait savoir comment vont se coordonner le ministère, le comité d'organisation des JOP et les collectivités locales labellisées pour saisir cette opportunité unique de mettre toute une nation au sport.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Provendier](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 993

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2020](#)

Question retirée le : 24 mars 2020 (Séance de QOSD annulée)